

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Nazaire, que lors de séances spéciales tenues le 18 décembre 2017 à 19 h 15 et 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 199, rue principale, le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire, adoptera conformément au Code municipal, le budget 2018 et le programme triennal des immobilisations 2018, 2019 et 2020.

De plus, tel que prévu par le Code municipal, les délibérations du conseil et les périodes de questions, lors de ces séances, porteront exclusivement sur le budget 2018 et le programme triennal des immobilisations 2018, 2019 et 2020.

Donné à Saint-Nazaire, ce huitième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-sept.



Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Pierre-Yves Tremblay, résident de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication dans les deux endroits prévus à cet effet.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Saint-Nazaire ce 8^e jour de décembre 2017.



Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA, directeur général et secrétaire-trésorier